



## STAGE POUR PSYCHOLOGUES EN FORMATION POSTGRADE FEDERALE 2019-2020

### 1. Principes :

L'Office médico-pédagogique (OMP) accueille régulièrement des psychologues ayant obtenu leur master, durant une période déterminée de stage. Ces stages sont organisés par la direction de l'OMP dans le cadre du cursus de formation postgrade menant au titre fédéral de spécialiste en psychothérapie (<https://www.ge.ch/formations-postgradees-psychiatrie-psychotherapie-enfant-adolescent>).

### 2. Objectifs du stage :

Le stage offre les conditions pour initier la formation à la psychothérapie ainsi qu'aux activités de prévention, de dépistage, d'évaluation, de diagnostic, de traitement et de recherche telles qu'elles sont pratiquées à l'OMP.

### 3. Durée et taux d'activité:

En principe plein temps pendant une durée limitée du 1<sup>er</sup> octobre au 31 juillet.

### 4. Formation du stagiaire :

Le stagiaire intègre la formation certifiante postgraduée à la psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent accréditée par l'OFSP dans ses 3 aspects: 1) pratique clinique et pratique de la psychothérapie; 2) formation théorique et 3) supervision.

Il participe à l'ensemble des activités du lieu de pratique clinique encadré par des professionnels expérimentés.

### 5. Lieux de pratique clinique possibles à l'OMP:

Consultations ambulatoires de pédopsychiatrie 0-18 ans

Service d'évaluation et suivi des troubles neurodéveloppementaux de l'enfance et de l'adolescence

Service d'évaluation et traitement des troubles du spectre autistique d'enfants entre 12 mois et 5 ans

Dans votre lettre de candidature merci de prioriser votre choix de lieu de pratique clinique.

### 6. Critères d'admission :

Seules les candidatures des psychologues ayant obtenu un master de l'une des facultés reconnues sont examinées.

Le psychologue en formation doit remplir également les conditions administratives d'engagement prévues par le règlement du personnel de l'Etat : [http://www.ge.ch/legislation/rsg/f/s/rsg\\_B5\\_05p01.html](http://www.ge.ch/legislation/rsg/f/s/rsg_B5_05p01.html) ou <http://ge.ch/etatemployeur/conditions-demploi>

### 7. Procédure de candidature :

Les demandes de stage doivent être adressées avant le 31 mars 2019, à Madame Maja PERRET-CATIPOVIC, Office médico-pédagogique, 1, rue David-Dufour, case postale 50, 1211 Genève 8. Elles doivent être accompagnées d'un curriculum vitae détaillé concernant la formation et les expériences

professionnelles et personnelles du candidat, copies des diplômes, PV des notes, permis de travail. Une première sélection se fait sur dossier.

Un entretien est proposé aux candidats dont le dossier est retenu. Le choix des stagiaires a lieu après les entretiens individuels.

La décision prise par la direction de l'OMP est sans appel. Elle est notifiée au candidat au plus tard le 15 mai pour la rentrée d'octobre.

#### **8. Indemnité de stage :**

- CHF1.820.- par mois (pour un plein temps)
- prise en charge des frais de formation clinique, théorique et supervisions

#### **9. Certificat de stage :**

La direction de l'Office médico-pédagogique délivre au psychologue en formation une attestation spécifiant la durée et le contenu du stage.

L'OMP est libre de tout engagement par rapport à un emploi ultérieur du psychologue-stagiaire.